



# les Secteurs Minier et Energétique du BURKINA FASO

# INTRODUCTION

**1991 : Economie libérale, fondée sur les principes de la libre entreprise.**

➤ **Secteur des Mines : Code minier et Textes réglementaires attractifs pour l'investisseur.**

➤ **Secteur de l'énergie : Désengageant de l'Etat des sociétés**

# SECTEUR DES MINES

## Le potentiel minier

- **Substances de mines**

- **Or** : Ensemble du territoire national ;
- **Diamant** : Indices dans les alluvions et les roches ultrabasiques ;
- **Zinc** : Gisement de sulfures massifs de Perkoa , 6 millions de tonnes de minerai à 18 % de zn et 20 g/t de Ag ;
- **Manganèse** : Gisement de Tambao, 19 millions de tonnes de minerai à plus de 52% de Mn ;
- **Autres substances** : Nickel, Cuivre, Phosphates, Plomb, l'antimoine.

- **Substances de carrières**

Syénite, gabbro, granite rose, kaolin, calcaires, sable siliceux, etc

## Informations géologiques de base

- **Informations géologiques**

- Existence de 13 cartes géologiques à l'échelle 1/200 000 et une autre carte géologique et minière au 1/1 000 000 du pays ;
- Existence d'un centre de documentation géologique et minière performant et d'un cadastre minier informatisé.

- **Législation et Réglementation**

- Adoption d'un nouveau code minier en mai 2003
- Textes d'application du code minier

## Avantages du code minier

1. **Traitement fiscal de faveur : travaux préparatoires (exploitation minière, réhabilitations des sites miniers) ;**
2. **Impôt sur les Bénéfices Industriels et Commerciaux (BIC) du secteur minier qui est indexé sur le droit commun réduit de dix points : soit 25% ;**
3. **Impôt sur les revenus des valeurs mobilières (IRVM) est indexé sur le droit commun réduit de moitié : 12.5% ;**
4. **Droits douaniers : taux unique cumulé pour toutes importations destinées à l'exploitation minière passe de 11,5% à 7,5% ;**
5. **Extension des avantages accordés aux sociétés minières aux sous traitants de ces sociétés (sur présentation de contrat).**

## Mines en construction

<b>Gisements</b>	<b>Substances</b>	<b>Compagnies</b>	<b>Production escomptée</b>	<b>Début de construction</b>
<b>TAPARKO/BOUROUM (Namentenga)</b>	<b>Or</b>	<b>SOMITA (High River Gold)</b>	<b>35 tonnes d'or</b>	<b>le 25 février 2005</b>
<b>KALSAKA (Yatenga)</b>	<b>Or</b>	<b>Kalsaka Mining SA (Cluff Mining)</b>	<b>20 tonnes</b>	<b>le 27 juin 2005</b>
<b>Youga (Boulgou)</b>	<b>Or</b>	<b>Burkina Mining Company (Etruscan)</b>	<b>21 tonnes d'or</b>	<b>le 17 octobre 2005</b>

## Perspectives

### Textes et Appui

- **Adoption des textes d'application restants du code minier et de la loi anti – fraude sur la commercialisation de l'or ;**
- **Appui au développement de la petite mine et de l'exploitation minière artisanale.**

## Perspectives

### Projets dont les études de faisabilité sont terminées

<b>Gisements</b>	<b>Substances</b>	<b>Compagnies</b>	<b>Production escomptée</b>	<b>Etudes de faisabilité</b>
<b>Wona-Fobiri- Mana (Balés)</b>	<b>Or</b>	<b>Mana Minerals (SEMAFO)</b>	<b>24 tonnes d'or</b>	<b>En voie d'achèvement</b>
<b>Perkoa (Sanguié)</b>	<b>Zinc</b>	<b>Nantou Mining Ltd</b>	<b>6 millions de tonnes</b>	<b>Réactualisation</b>
<b>Inata (Soum)</b>	<b>Or</b>	<b>Resolute (West Africa) Ltd</b>	<b>--</b>	<b>Dépôt le 22 décembre 2005</b>
<b>Bayildiaga (Séno)</b>	<b>Or</b>	<b>Stremco</b>	<b>--</b>	<b>Dépôt en 2005</b>

### Chiffres caractéristiques

- 200 sites à travers le pays
- 100 000 à 200 000 personnes
- 16.5 tonnes d'or métal produites artisanalement entre 1986 et 2004
- 80 milliards de francs CFA injectés dans l'économie du pays au cours de la même période

# SECTEUR DE L'ENERGIE

- **Consommation énergétique**

- énergies traditionnelles : 84% de la consommation finale
- Hydrocarbures : 14% de la consommation finale
- Electricité : 2% de la consommation finale

# SECTEUR DE L'ENERGIE

## Sous secteur Hydrocarbures

- **Chiffres caractéristiques 2005**

### *Hydrocarbures*

- Importation : 380 000 Tonnes métrique
- Consommation : 368 000 Tonnes métrique

### *Infrastructure de stockage*

- Dépôt Bingo : 37 000 M3
- Dépôt Bobo : 25 520 M3

## Sous secteur Electricité

- **Chiffres caractéristiques 2005**

### *Electricité :*

- Production et Importation : 641,56 gWh
- Ventes : 537,46 gWh en progression
- Nombre d'abonnés : 256 493 abonnés
- Taux de couverture : 18 %

### *Infrastructures :*

- Production : Puissance installé: environ 205 MW
- Transport : 1.098 kilomètres de ligne
- Distribution : plus de 6 500 kilomètres de réseaux BT et MT.

## Institutionnel et approvisionnement actuel

### 1. Institutionnel

- Électricité : Société d'État (SONABEL)
- Hydrocarbures : Société d'État (SONABHY)

### 2. Approvisionnement

#### Electricité:

- 64 % thermique diesel
- 16 % hydroélectricité
- 20 % importation

#### Hydrocarbures:

- 100 % achat sur le marché international

## Grands projets du secteur

### *Grands projets électricité*

1. Interconnexion avec la Côte d'Ivoire en 2007: 54 milliards
2. Mise en œuvre du schéma directeur de Ouagadougou en 2007 à 2010: 26 milliards
3. Interconnexion avec le Ghana en 2012 : 17 milliards
4. Electrification des zones rurales 2006 à 2010: 15 milliards

### *Grands projets hydrocarbures:*

1. Construction d'un pipeline entre le Ghana et le Burkina Faso (Bolgatenga – Bingo) : 12 milliards

## Perspectives du secteur de l'énergie

- **Réforme des deux sous-secteurs**
  1. améliorer l'organisation et l'efficacité du secteur;
  2. accroître l'accès des zones rurales aux sources d'énergie moderne;
  3. encourager le développement du secteur privé et la compétitivité dans le secteur de l'énergie;
  4. Renforcer la capacité des communautés locales à s'assumer

## Textes législatifs existants

- **Loi 016-2005/AN portant réglementation de l'approvisionnement en énergie électrique**
  1. Ouverture de la production d'électricité au secteur privé par appel à concurrence
  2. Libéralisation de la distribution dans les localités non encore électrifiées
  3. Création d'un fonds de développement de l'électrification destiné à accélérer l'électrification du pays
- **Loi N°015-2001AN portant autorisation de privatisation d'entreprises à participation de fonds publics**
  1. Autorisation de privatisation de la SONABEL et de la SONABHY

## Réforme hydrocarbures

- 1. désengagement partiel de l'Etat de la Société Nationale Burkinabè des Hydrocarbures (SONABHY) par l'ouverture de son capital au secteur privé;**
- 2. libéralisation de la distribution des hydrocarbures pour permettre l'entrée de nouveaux « marketers » et l'implantation de stations sur le marché**

## Réforme électricité

- **Cadre juridique**
  1. **séparation limitée par une ouverture de la production au privé et la mise en place d'un acheteur unique ;**
  2. **Organisation du sous-secteur en deux (2) segments:**
    - **Segment 1: périmètre actuelle de la SONABEL**
    - **Segment 2: Electrification rurale**
- **Relecture de la loi 016-2005/AN pour donner confiance aux investisseurs compte la nouvelle structuration et la privatisation de la gestion de la SONABEL**

## Réforme électricité

### 1. Gestion du segment 1

- Transformation de la SONABEL en une société fermière avec l'ouverture de son capital de façon majoritaire à un partenaire stratégique;
- Création par l'État d'une société de patrimoine détenue à 100 % par elle et qui serait propriétaire de la totalité des actifs du sous-secteur ;
- Un contrat d'affermage (contrat de gestion) sera conclu entre la SONABEL fermière et la société de patrimoine

➤ Rôle de privé:

***Besoins d'un opérateur stratégique pour sa gestion***

## Réforme électricité

### 2. Gestion du segment 2

- par l'État, les Organisations Non Gouvernementales (ONG), le secteur privé burkinabè et les collectivités locales. Il sera financé à travers le Fonds de Développement de l'Électrification;
- Rôle des Partenaires techniques et Financiers:  
*Besoins de financements concessionnels pour son développement*

## GRANDS PROJETS DU SECTEUR DE L'ENERGIE

1. Réalisation du Barrage hydroélectrique de Noumbiel
2. Construction de réseaux électriques pour faire passer le taux d'électrification à 60 % d'ici 2015;
3. Réalisation de l'interconnexion entre le Ghana et le Burkina Faso
4. Pré-électrification des villages par systèmes solaires photovoltaïques
5. Construction d'un pipeline entre le Ghana et le Burkina Faso pour le transport des produits pétroliers;
6. Création d'une unité d'assemblage de modules photovoltaïques;

Les différentes fiches des projets cités sont disponibles

# CONCLUSION

- **Le potentiel géologique ;**
- **La réforme du secteur de l'énergie ;**
- **La qualité de la main-d'œuvre ;**
- **Le cadre juridique ;**
- **La stabilité politique.**